

Ne pas dire de mal d'une personne décédée : un instinct encore répandu

Écrit par : Stéphane Lejoly



Après le décès d'un proche, nous sommes nombreux à éprouver instinctivement une certaine aversion à en dire du mal. Pourtant nous savons tous que nous avons commis des actes immoraux, destructeurs ou provoqué du « mal » pendant notre existence, et qu'il en est de même de nos défunts.

En outre, de nombreuses personnes, imprégnées de conceptions matérialistes très dominantes aujourd'hui, surtout en Occident, pensent qu'après la mort n'existe plus rien. La mort serait un néant absolu pour le défunt.

Pourquoi alors éprouvons-nous cette difficulté à dire le mal qu'ont effectué nos défunts après leur décès ? Pourquoi existe-t-il cette espèce de retenue instinctive ?

Les résultats d'observations, de recherches spirituelles, menées avec précision par des êtres humains ayant développé des capacités de perception dites « suprasensibles », notamment celles concernant les mondes dans lesquels vivent nos défunts, montrent que **ceux-ci sont bien plus réceptifs et sensibles** aux pensées et sentiments éprouvés à leur égard, qu'ils ne pouvaient l'être du temps de leur existence dans leur corps terrestre.

Pendant notre existence terrestre, étant tous enfermés dans les limites de notre corps physique, nous ne sommes d'ordinaire pas directement en mesure de percevoir les pensées, la volonté et les sentiments des autres personnes à notre égard. Cela ne se fait qu'indirectement, par l'intermédiaire de leurs paroles, gestes, mimiques, actes, etc. physiquement perceptibles.

Pourtant, même indirectement manifestés, des pensées fausses, des sentiments de haine ou des attitudes méprisantes à notre égard, peuvent durablement nous affecter, constituer des obstacles dans notre progrès personnel, parfois pendant toute une vie.

Ne pas dire de mal d'une personne décédée : un instinct encore répandu

Écrit par : Stéphane Lejoly

Après la mort, nous accédons infiniment plus intimement à la vie intérieure des personnes les plus proches que nous avons connues pendant notre existence terrestre ; l'existence dans un corps physique ne fait plus obstacle à la perception de leur vie intérieure.

Le mal qui est dit ou *pensé* au sujet d'un défunt, même lorsqu'il concerne des faits faux ou inexacts, de même que les *sentiments* de rejet, d'antipathie ou de haine, sont très clairement perceptibles par celui-ci et constituent autant d'obstacles objectifs, de « flèches » susceptibles de blesser son être intérieur, qui l'affectent et qui pèsent sur sa conscience et son évolution.

De ce point de vue, nous pouvons comprendre que la retenue et le respect intérieur éprouvés après le décès d'un défunt, sont comme une forme d'expression d'une sagesse supérieure, mais instinctive et inconsciente, présente en tout être humain.

L'existence de cet instinct n'a toutefois rien de normatif et n'est pas le seul aspect déterminant la relation avec nos proches décédés. Si quelqu'un a été la victime d'actes destructeurs de la part d'un défunt et en a terriblement souffert (par exemple en cas de maltraitance, viol, etc.) ces blessures demeurent elles aussi agissantes, et il peut bien sûr être pertinent aussi, voire salutaire, que cette personne puisse confier, par exemple par la parole, le mal qui lui a été fait par le défunt, à une oreille aimante et bienveillante.

Cet exemple montre que l'instinct consistant à éprouver de la retenue à l'égard de nos défunts, n'a rien d'une norme à suivre, d'un dogme auquel il faudrait croire, ni d'un mécanisme inéluctable. Après le décès d'une personne, il est simplement un des éléments agissant chez les proches survivants, parmi bien d'autres facteurs qui entrent en jeu.